



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE  
GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX  
-ÉRAIFT-**



**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**  
*Sapientia - Collativa - Cognitio*

**APPEL INTERNATIONAL A CANDIDATURES POUR L'INSCRIPTION AU PROGRAMME  
DE 3 MASTERS REGIONAUX DIPLOMANTS A L'ERAIFT**

**(Troisième Promotion)**

- 1. Master professionnel en Gestion des Aires protégées (GAP)**
- 2. Master professionnel en Technique d'Aménagement forestier (TAF)**
- 3. Master Recherche en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (AGIFT)**

**I. DESCRIPTION DE L'ERAIFT**

L'Ecole régionale postuniversitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) organise trois Masters Régionaux et une formation doctorale (PhD) en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (AGIFT). A l'instar d'autres établissements d'enseignement supérieur et universitaire, l'ERAIFT a quatre missions essentielles : *l'enseignement, la recherche-développement, les formations continues et les prestations de service.*

S'agissant de la recherche scientifique, elle se réalise dans le cadre de cotutelles de thèses mises en œuvre grâce à la collaboration institutionnelle avec plusieurs Ecoles doctorales et Institutions internationales, notamment : l'Université de Liège au travers de sa plateforme PACODEL<sup>1</sup>, l'Université Catholique de Louvain, le Musée Royal d'Afrique centrale, l'Université de Gent, l'Université Laval, etc.

S'agissant de sa gouvernance internationale, l'ERAFIT est un **Centre de Catégorie II de l'UNESCO**. Elle dispose d'un **Accord de Siège** signé avec le gouvernement de la République Démocratique du Congo. Sa gouvernance internationale repose sur les quatre organes suivants :

1. La Conférence des Etats Membres ;

<sup>1</sup> PACODEL : Partenariat pour la Coopération au Développement de l'Université de Liège (ULiège)

2. Le Conseil d'Administration (CA) ;
3. Le Conseil Académique et à la Recherche (CAR) ;
4. La Direction.

Ses principaux partenaires techniques et financiers sont :

- Partenaires financiers : RDC, UE, GIZ, UNESCO, PACODEL, Royaume de Belgique, JICA (OIBT), CIFOR, Nature Plus et (AWAC), FAO, CIRAD, CEEAC, USFS/USAID, WCS, WWF, WBI, etc.
  
- Partenaires techniques : Musée Royal d'Afrique Centrale (MRAC), ULIège (Gembloux Agro Bio Tech), HIST, Université d'Hanoi, Université Fédérale de Para, Institut Indonésien des Sciences, ISNB, Université Paris-Est Marne La Vallée, Visio Terra, Université de Dschang, Université de Yaoundé I, Ecole de Faune de Garoua (EFG), Université des Sciences et Techniques de Masuku, Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF, Gabon), Université de Kisangani (UNIKIS), ICCN, INERA, Université de Gent, CIRAD, CIFOR, Association Internationale Technique des Bois Tropicaux (ATIBT), Fédération des Industriels du Bois, Université de Laval, Jardin Botanique de Meise, Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC), etc.

Bien qu'implantée sur le campus de l'Université de Kinshasa qui l'héberge depuis sa création le 10/04/1999, l'ERAIFT jouit de son autonomie académique, administrative et financière. D'autres détails supplémentaires sur le fonctionnement de l'Ecole sont consultables sur son site web : [www.eraift-rdc.org](http://www.eraift-rdc.org)

## II. ORGANISATION DE 3 MASTERS REGIONAUX

L'ERAIFT avait conclu un protocole d'accord avec quelques institutions régionales pour la mise en œuvre d'un programme de trois Masters Régionaux arrimés au système LMD du décret de Bologne. Il s'agit de deux Masters professionnels diplômants et d'un Master de Recherche dans les trois métiers suivants :

1. *Master professionnel en Gestion des Aires Protégées (GAP) ;*
2. *Master professionnel en Technique d'Aménagement forestier (TAF) ;*
3. *Master Recherche en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (AGIFT).*

La mise en œuvre de ce programme régional se fait en étroite collaboration avec les institutions partenaires suivantes : *Universités de Dschang et de Yaoundé I ainsi que l'Ecole de Faune de Garoua*

(EFG, Cameroun), Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF/Gabon) et Université des Sciences et Technique de Masuku (USTM/Gabon) et Université de Kisangani (UNIKIS/RDC).

L'organisation de ces formations régionales remonte à l'année académique 2017-2018, avec la toute première promotion qui a terminé son parcours le 30/11/2019. Au total, 42 apprenants issus de 11 pays différents ont été formés dont 24 en GAP<sup>2</sup> et 18 en TAF<sup>3</sup>. Actuellement, la deuxième promotion est en cours et termine son cycle en décembre 2021 ; elle est formée de 42 étudiants originaires de neuf pays.

Hormis ce programme de 3 Masters Régionaux, l'ERAIFT prépare l'organisation d'un nouveau Master professionnel diplômant en gestion des *Réserves de Biosphère et sites du patrimoine mondial contextualisé aux spécificités du bassin du lac Tchad*, dans le cadre du programme BIOPALT<sup>4</sup>. Tout compte fait, ce nouveau programme régional débutera en 2021.

Dans l'ensemble, l'organisation des cours de ce programme de Masters se fait en quatre semestres ventilés comme suit :

### **Première année (M1 : Semestres I et II)**

- Un *tronc commun* est organisé durant la première année au cours de laquelle les étudiants apprennent les fondamentaux de *l'approche systémique*, qui est le fil conducteur des enseignements et de la recherche à l'ERAIFT. Au cours de ces deux semestres, les étudiants suivent les enseignements relatifs aux *compétences générales (Cg)* avec des applications à *l'approche multisectorielle, globale et participative*.
- Cette remise à niveau des apprenants sur les bases de la systémique se déroule exclusivement à l'ERAIFT par des titulaires de Chaires désignés par le Conseil Académique et à la Recherche (CAR).

### **Deuxième année (M2 : Semestres III et IV)**

#### **1) Semestre III**

- Aux termes de la première année, les étudiants ayant validés leurs crédits sont admis en deuxième année (M2) destinée à la spécialisation dans l'un des métiers susmentionnés : GAP, TAF et AGIFT.
- L'orientation des apprenants dans ces filières d'étude se fait à l'issue d'une réunion du Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT, en fonction de leurs compétences (résultats de M1) et de la disponibilité des bourses d'étude dans chaque option. Ce

---

<sup>2</sup> GAP : Gestion des Aires protégées

<sup>3</sup> TAF : Technique d'Aménagement Forestier

<sup>4</sup> BIOPALT : Programme Biosphère et Patrimoine du bassin du Lac Tchad

semestre III est destiné aux *cours de spécialisation* visant à développer chez les apprenants les *compétences spécifiques (Cs)*.

- Il sied de rappeler que l'organisation de ce troisième semestre se déroule à la mobilité régionale dans l'une des institutions partenaires de l'ERAIFT sélectionnée selon son offre de formation ainsi que ses infrastructures. Le choix de l'institution partenaire d'accueil pour le semestre III se fait à l'issue d'une session spéciale du CAR.

## 2) Semestre IV

- Enfin, le dernier semestre est destiné au *Stage de Mémoire* et se déroule généralement dans le pays d'origine de l'étudiant.
- A l'issue de leurs travaux de recherche, les apprenants soutiennent publiquement leurs résultats à l'ERAIFT, soit en présentiel ou par visioconférence selon le cas.

Le présent appel international à manifestation d'intérêt vise à recruter les apprenants de la 3<sup>ème</sup> cohorte de ce programme régional et dont la rentrée académique est prévue au premier trimestre 2021.

### III. SUBVENTION D'ETUDES

Des bourses d'études sont disponibles, mais en quantité limitée, et sont octroyées sur une base compétitive. Cette subvention couvre essentiellement les frais liés au séjour du candidat en République Démocratique du Congo et/ou à l'étranger pour le semestre III destiné à la spécialisation (logement, restauration, couverture médicale, etc.). Cette bourse n'est effective que lorsque l'apprenant participe aux activités académiques organisées par l'Ecole.

Le coût de formation pour le cycle complet de master à l'ERAIFT est fixé à 16.500 \$US (dollars américains) par année d'étude. Ce coût englobe les frais d'organisation des enseignements, des travaux dirigés et pratiques sur le terrain, le séjour des apprenants dans le cadre de leur mobilité sous-régionale (stage de terrain et réalisation du mémoire).

### IV. CONDITIONS D'ADMISSION

Le profil suivant est requis pour le recrutement des apprenants de cette 3<sup>ème</sup> cohorte de Master :

- Etre détenteur d'un diplôme équivalent au BAC+3 en sciences de la nature et de la terre (Biologie, Ecologie, Botanique, Zoologie, Environnement, Géographie, etc.) ou en sciences de l'ingénieur (ingénieur agronome, ingénieur forestier, bio-ingénieur, ingénieur du génie rural, etc.), géomatique, démographie, médecine vétérinaire et/ou humaine, sciences sociales et humaines (Sociologie, Sciences Politiques, Economie, Anthropologie, Droit, Psychologie, Communication, etc.) ;
- Pour les apprenants intéressés spécifiquement aux filières TAF et AGIFT, les profils entrants sont les sciences de la nature et de la terre ainsi que les sciences de l'ingénieur ;

- Être âgé de moins de 40 ans au moment de la sélection des dossiers ;
- Avoir des connaissances suffisantes en informatique de base (internet, bureautique, SIG et ses applications ...) et disposer d'un ordinateur portable nécessaire pour certains travaux et pour suivre les cours ;
- Avoir des connaissances basiques (niveau fin du secondaire au moins) en mathématiques (algèbre, géométrie) et en analyses qualitative et quantitative des données (maîtrise des statistiques descriptives) ;
- Être proactif et autonome, et capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel et parfois difficile ;
- Être capable d'exploiter la littérature scientifique anglaise ;
- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur forêt-environnement serait un atout au dossier.

Les candidats présélectionnés doivent être disponibles pour tout entretien oral que demanderait le comité de sélection de l'ERAIFT, dans le but de recueillir des informations complémentaires.

## **V. ELEMENTS DU DOSSIER**

Chaque candidat transmettra à l'ERAIFT son dossier complet comprenant les éléments suivants :

1. Un formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé (à demander à l'ERAIFT ou à télécharger sur son site web). Le formulaire complété doit être scanné et joint au dossier en format PDF ;
2. Une lettre de motivation adressée au Président du Conseil Académique et à la Recherche et Directeur de l'ERAIFT, sollicitant l'inscription à la 3<sup>ème</sup> promotion de ce programme régional. Cette lettre doit être manuscrite, écrite en deux langues (français et anglais) ; elle ne doit pas excéder une page par langue ;
3. Les attestations et certificats suivants : un extrait d'acte de naissance (ou attestation de naissance), un certificat d'aptitude physique à jour (de moins de 6 mois à la date d'envoi du dossier), un certificat médical récent d'une clinique réputée et joignable via un site web, un certificat de nationalité, un certificat de bonne vie et mœurs (ou extrait de casier judiciaire) ;
4. Des copies certifiées conformes à l'original et/ou légalisées des diplômes universitaires obtenus ainsi que les photocopies des relevés de notes de chaque année universitaire. Les originaux des diplômes devront être présentés pour la confirmation de l'inscription à l'ERAIFT. La certification des copies des diplômes et bulletins/relevés devra être fait au niveau de l'établissement d'enseignement concerné (Chef de Département, Doyen, Vice-Recteur, Recteur, etc.), tandis qu'on aura recours à la mairie ou la commune en cas de légalisation de ces documents;
5. Pour le candidat fonctionnaire, une attestation de sa mise en disponibilité par l'employeur pendant toute la durée de sa formation à l'ERAIFT est exigée ;

6. Trois lettres de recommandation des personnes habilitées à fournir un avis éclairé sur le candidat (Chefs d'établissement, Professeurs, Employeurs, etc.) ;
7. Un curriculum vitae actualisé de deux pages maximum, montrant spécialement les compétences du candidat et les références de ses productions scientifiques ;
8. Photo récente de format passeport en couleur à coller sur le formulaire de candidature ;
9. Photocopie de deux premières pages du passeport en cours de validité pendant au moins une année où figurent les identifiants du candidat ;
10. Une déclaration sur l'honneur manuscrite et signée, attestant qu'une fois inscrit à ce programme de Master, le candidat s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur de l'ERAIFT, à poursuivre ses études durant toute la durée de sa formation, et à produire tous les livrables attendus par l'ERAIFT à l'issue de sa formation (rapport de stage, mémoire de Master 2, etc.), et qu'en cas contraire, il s'engage à rembourser toute bourse mise à sa disposition.

Les dossiers complets et remis dans le délai, seront examinés par le CAR/ERAIFT en vue de sélectionner les meilleurs candidats. Sur requête de ce Conseil un test d'entrée pourrait être organisé si nécessaire. Les candidats retenus seront informés de leur inscription à l'issue de la sélection ; ceux qui n'ont pas été retenus seront encouragés à tenter leurs chances prochainement.

## VI. MODALITES D'ENVOI DU DOSSIER ET DATE LIMITE DU DEPOT

Tous les dossiers de candidatures seront envoyés à l'ERAIFT par voie numérique, via le mail: [recrutement@eraift-rdc.org](mailto:recrutement@eraift-rdc.org) avec comme objet : « *Ma candidature au programme des Masters Régionaux, 3<sup>ème</sup> Promotion* », avec copie au Secrétariat : [valimunz2005@yahoo.fr](mailto:valimunz2005@yahoo.fr) ou [v.munzamba@eraift-rdc.org](mailto:v.munzamba@eraift-rdc.org).

Les pièces du dossier de candidature doivent être compilées en **un seul fichier « PDF »** de taille **maximum 10 Mo**. A toutes fins utiles, le Secrétariat est aussi joignable aux numéros de téléphone suivants : +243 (0) 814261188 / 972601761.

La date limite de la réception des dossiers est fixée au **vendredi 25/09/2020 à 15 heures (heure de Kinshasa)**. Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en compte ; il en est de même d'un dossier incomplet ou qui ne respecte pas les consignes susmentionnées. Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse suivante : [info@eraift-rdc.org](mailto:info@eraift-rdc.org)

Fait à Kinshasa, le 27/07/2020

Le Directeur de l'ERAIFT

**Baudouin MICHEL**



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX  
-ÉRAIFT-**



**Annexe : Programme des cours (Masters GAP et TAF)**

**1. Tronc commun à l'ÉRAIFT : Semestres I et II (Compétences générales ou Cg)**

Code cours	Intitulés Cours
<b>PREMIER SEMESTRE</b>	
<b>Cg1: approche systémique (13 ECTS) (Partie1)</b>	
Cg1.1	Cg1.1 Fondements de l'approche systémique (4 ECTS)
Cg 1.3	Approche intersectorielle et intégrée : forêt, agriculture, élevage, pêche, tourisme, notions de démographie et de mouvement des populations (3 ECTS)
<b>Cg 2 : Technologies de l'information et de la communication y compris les aspects de négociation (5 ECTS).</b>	
Cg 2.1	Cg 2.1 Théorie de la communication (1 ECTS)
Cg 2.2	Cg 2.2 Communication et développement (1 ECTS)
Cg 2.3	Cg 2.3 Recherche documentaire et communication scientifique (2 ECTS)
<b>Cg 3 Télédétection et cartographie numérique (9 ECTS) partie1</b>	

Cg 3.1	Cg 3.1 Fondements de la Télédétection et SIG (4 ECTS)
<b>Cg1: Approche systémique (13 ECTS) (Partie2)</b>	
Cg1.4	Cg 1.4 Aménagement et gestion intégrée des zones humides tropicales (3 ECTS)
<b>Cg 3 Télédétection et cartographie numérique (9 ECTS) Partie 2</b>	
Cg 3.2	Cg 3.2 Pratiques de la Télédétection et SIG (5 ECTS)
<b>Cg4 Notions de Comptabilité, Gestions administrative et financière, Mobilisation des financements (3 ECTS)</b>	
Cg 4.1	Cg 4.1 Notions de Comptabilité, Gestions administrative et financière, Mobilisation des financements (3 ECTS)
<b>DEUXIEME SEMESTRE</b>	
<b>Cg 15 Anglais (2 ECTS)</b>	
Cg 15	Cg 15. Anglais
Cg1.2	Cg 1.2 Analyse systémique appliquée à l'aménagement du territoire, aux paysages et au développement intégré (3 ECTS)
<b>Cg 5 Gestion des ressources humaines (3ECTS)</b>	
Cg 5.1	Cg 5.1 Généralités (1ECTS)
Cg 5.2	Cg 5.2 Gestion du personnel (1 ECTS)
	cg 5.3 Gestion des parties prenantes (1 ECTS)
<b>Cg 8. Passation de marchés et gestion de contrats (2 ECTS)</b>	
Cg 8.1	Cg 8.1 Passation de marchés et gestion de contrats (2 ECTS)
<b>Cg.6 Législations régionales et internationales relatives à la gestion durable et à la gestion des AP (3 ECTS)</b>	
Cg 6.1	Cg 6.1 Législations régionales et internationales relatives à la gestion durable et à la gestion des Aires protégées (2 ECTS)
Cg 6.2	Cg 6.2 Etudes des Cas Nationaux (1 ECTS)
<b>Cg7 Planification, suivi et évaluation des projets, mobilisation de financement, analyses socio-économiques et qualitatives (3 Ects)</b>	
	Cg 7.1 Concepts de base (1 ECTS)
	Cg 7.2 Méthodes et Outils de la gestion des projets, mobilisation de financement, analyses socio-économiques et qualitatives (2 ECTS)
<b>Cg 14</b>	Cg 14. Biostatistique et Analyses statistiques (3ECTS)



<b>Cg 13</b>	Cg 13. Education et sensibilisation environnementale (2 ECTS)
<b>Cg 9 Ecologie appliquée aux écosystèmes terrestres et aquatiques (8 ECTS)</b>	
Cg 9.1	Cg 9.1 Ecologie appliquée y compris les services écosystémiques (2 ECTS)
Cg 9.2	Cg 9.2 Biodiversité et Ecologie de la Santé y compris les zoonoses et la transmission inter-espèces (2 ECTS)
Cg 10.1	Cs 10.1 Suivi écologique terrestre (2 ECTS)
Cg 10.2	Cs 10.2 Suivi écologique aquatique (2 ECTS)
<b>Cs 11 interactions populations/forêts et savanes tropicales et bonne gouvernance (3 ECTS)</b>	
Cg 11	Cg 11.1 Interactions populations/forêts et savanes tropicales, zones humides et bonne gouvernance, genre, équité et droits humains (3 ECTS)
Cg 12	Cg 12. Notions de méthodologie de la recherche (2 ECTS)
	Examens 2ème session, délibérations et présentation des protocoles de recherche des étudiants; préparatifs pour la mobilité des étudiants au niveau des institutions de la sous-région

## 2. Semestre III (Compétences spécifiques ou Cs)

Semestre	Master	Compétence	Code	Intitulé du cours/activité	Crédits
3	TAF	TAF-Characterisation	Cp1.1	Essences forestières	3
3	TAF	TAF-Characterisation	Cp1.2	Bois tropicaux, y compris bois-énergie	2
3	TAF	TAF-Characterisation	Cp1.3	Dendrométrie, y compris spécificités bois-énergie	2
3	TAF	TAF-Characterisation	Cp1.4	Inventaire multi-ressources (arbre, faune et produits forestiers non ligneux)	2
3	TAF	TAF-Characterisation	Cp1.5	Dynamique forestière (modélisation et climat)	2
3	TAF	TAF-Solutions techniques	Cp2.1	Impacts environnementaux	2
3	TAF	TAF-Solutions techniques	Cp2.2	Certification forestière	1

3	TAF	TAF-Solutions techniques	Cp2.3	Système MRV (collecte des informations et traitement des données)	1
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.1	Aménagement des forêts humides tropicales	2
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.2	Aménagement des forêts tropicales sèches et savanes boisées	2
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.3	Exploitation à faible impact des forêts tropicales	2
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.4	Sylviculture et génétique forestière	2
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.5	Agroforesterie	1
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.6	Foresterie sociale et communautaire (y compris méthodologie d'enquête)	2
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.7	Restauration écologique	2
3	TAF	TAF-Application & gestion	Cp3.8	Filière bois et valorisation	2
				<b>Total de credits TAF-Semestre 3</b>	<b>30</b>
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.1	Techniques d'inventaire et méthodes d'échantillonnage de la faune	3
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.2	Gestion des feux et pastoralisme	2
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.3	Impacts des changements globaux	2
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.4	Taxinomie (éléments de reconnaissance de certains taxons) et génétique	2
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.5	Eco-éthologie et communautés animales	2
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.6	Etudes d'impacts environnemental et social	2
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.7	Analyse socio-économique et qualitative, chaîne de valeur	2
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.8	Aires marines et mangroves	1
3	GAP	GAP-Diagnostic	Cp1.9	Capacité de charge	2
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.1	Dynamique sociale, gestion participative et gouvernance	3

3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.2	Ecotourisme, safari et cynégétiques	2
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.3	Gestion de pêche et milieux aquatiques	2
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.4	Approche paysage et connectivité	2
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.5	Criminalité faunique et lutte anti-braconnage	3
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.6	Infrastructures de base d'une AP	2
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.7	Gestion de la chasse villageoise et viande de brousse	2
3	GAP	GAP-Gestion	Cp2.8	Développement rural et activités génératrices des revenus	2
3	GAP	GAP-Suivi-évaluation	Cp3.1	Suivi et évaluation des indicateurs de gestion	2
3	GAP	GAP-Suivi-évaluation	Cp3.2	Gestion et mitigation des risques et conflits y compris conflits homme-faune	3
3	GAP	GAP-Suivi-évaluation	Cp3.3	Plan d'aménagement, de gestion et budgétisation des AP (milieux terrestres et aquatiques)	3
3	GAP	GAP-Suivi-évaluation	Cp3.4	Conférences et séminaires	1
				<b>Total de crédits GAP-Semestre 3</b>	<b>45</b>

**NB. Semestre IV : Stage de Mémoire (6 mois)**

**Le programme de spécialisation du Master AGIFT est en cours d'élaboration (Semestre III).**